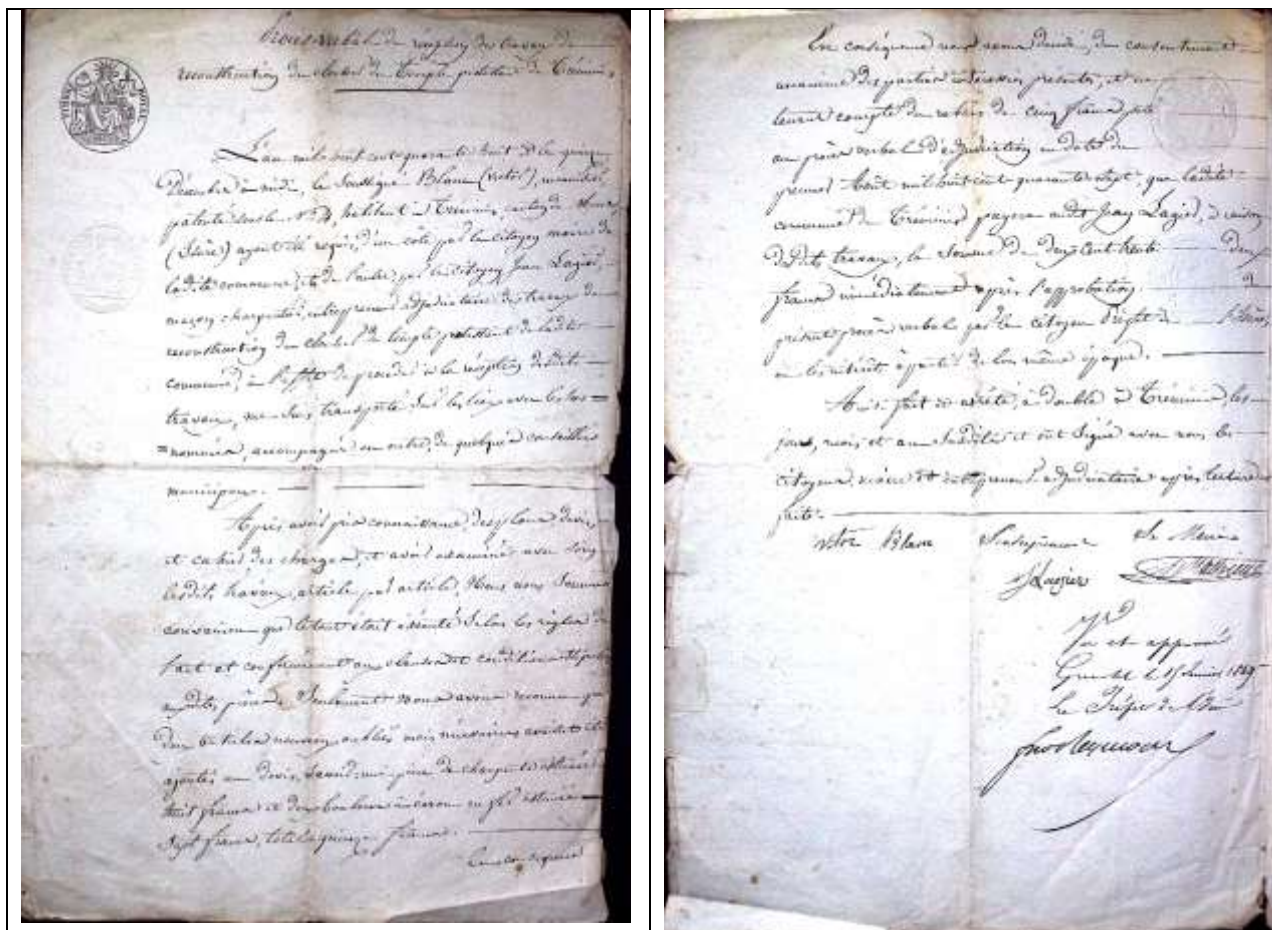


## Commune de Tréminis

### La reconstruction du clocher du Temple de Tréminis en 1848

Réception des travaux le 18 janvier 1849



### Procès verbal de réception des travaux de reconstruction du Temple protestant de Tréminis

(tampon  
timbre royal  
de 1F25 c)

L'an mil-huit-cent-quarante-huit et le quinze décembre à midi, le soussigné Blanc (Victor), menuisier patenté sous le N°4, habitant à Tréminis, canton de Mens, (Isère) ayant été requis, d'un côté par le citoyen, maire de ladite commune, et de l'autre par le citoyen Jean Lagier, maçon charpentier, entrepreneur adjudicataire des travaux de reconstruction du clocher du temple

protestant de ladite commune, à l'effet de procéder à la réception desdits travaux , me suis transporté sur les lieux avec les sus-nommés, accompagné en outre de quelques conseillers municipaux.

Après avoir pris connaissance des plans, devis, et cahiers des charges et avoir examiné avec soin lesdits travaux, article par article, nous nous sommes convaincus que le tout était exécuté selon les règles de l'art et conformément aux clauses et conditions stipulées auxdites pièces. Seulement nous avons reconnu que deux articles nouveaux oubliés mais nécessaires avaient été ajoutés aux devis, savoir une pièce de charpente estimée huit francs et deux boulons à écrou en fer estimés sept francs, total quinze francs.

En conséquence nous avons décidé, d'un consentement unanime des parties intéressées présentes, et en tenant compte du rabais de cinq francs porté au procès-verbal d'adjudication en date du premier Août mil-huit-cent-quarante-sept, que ladite commune de Tréminis payera audit Jean Lagier, à raison desdits travaux, la somme de deux-cent-trente-deux francs immédiatement après l'approbation du présent procès-verbal par le citoyen Préfet de l'Isère, ou les intérêts à partir de la même époque.

Ainsi fait et arrêté, à double à Tréminis, les jour, mois et au susdit et ont signé avec nous les citoyens maire et entrepreneur adjudicataire, après lecture faite.

Victor Blanc

Entrepreneur

Le Maire

J Lagier

(Signature)

Vu et approuvé

Grenoble le 15 janvier 1849

Le Préfet de l'Isère

(Signature de Ferdinand Reymond)